

# CONSEIL DE COLLEGE DES SCIENCES DE LA SANTE

Date : MERCREDI 30 NOVEMBRE 2022

Salle Henri Bricaud - Visioconférence Zoom

---

**Direction et animation** : Pr Jean-Luc Pellegrin, directeur du collège des sciences de la santé.

**Présents** : Pr Pierre Dubus, Pr Nicolas Sevenet, Pr Ahmadou Alioum, Pr Frédéric Bauduer, Dr Jean-Benoît Corcuff, Pr Isabelle Bestel, Pr Laurence Bordenave, Pr Edith Chevret, Pr Pierre Joly, Pr Corinne Arpin, Pr Marie-José Boileau, Pr Emmanuel Richard, Dr Alexandra Gaubert, Dr Noémie Duclos, Dr Mireille Canal-Raffin, Dr Nicolas Salamon, Mme Séverine Barandon, Mme Muriel Szarzynski, Mme Corinne Jeandonnet, M. Matthieu Couillaud, M. Guillaume Obenans, M. Romain Brégéras, Mme Ilana Rabet, M. Maxime Fayard, Mme Cassandre Campo, M. Soren Duprieu, Mme Juliette Lacaze, M. Lucas Rollin, Mme Marie Escoubet, M. Ilan Rakotonrainy, M. Kilian Farlan, Mme Elisa Rodriguez, M. Théo Maurin, Mme Nina Fourche.

**Excusés** : M. Benoît Elleboode (président), Pr Caroline Bertrand, Pr Simone Mathoulin-Pélissier, Dr Audrey Aussel, Dr Isabelle Passagne, Dr Matthieu Sibé.

**Participants es qualité et secrétariat de séance** : Mme Véronique Chassaing, Mme Emilie Méry, Mme Estelle Narran-Méallars.

---

Le Professeur Pellegrin ouvre la séance et propose en premier lieu de faire un tour de table, puis demande aux représentants des étudiants nouvellement élus (scrutin du 24 novembre 2022) de se présenter brièvement.

## INFORMATIONS

---

Le Professeur Pellegrin évoque les points d'information ci-après :

- **Election du Président du conseil de l'ISPED**

Monsieur Jean-Michel Delile a été élu président du conseil de l'ISPED le 08 novembre dernier, prenant la suite de Madame Delaunay.

Collège Sciences de la santé

Les Professeurs Pellegrin et Joly présentent le parcours de Monsieur Delile et notamment son travail dans le domaine de l'addictologie.

- **Modification des statuts de l'Institut du Thermalisme**

Le Professeur Bauduer présente le projet de statuts modifiés de l'Institut du Thermalisme, avec notamment la modification de la répartition des catégories de représentations (enseignants, IATS, personnalités extérieures, étudiants) ainsi que l'ajout de la possibilité d'avoir recours au vote par voie dématérialisée.

- **Nomination des représentants étudiants au Conseil de Vie de Campus**

Parmi les nouveaux étudiants élus au sein du conseil de collège santé, doivent être nommés les représentants des étudiants au Conseil de Vie de Campus.

Ces derniers se sont organisés pour proposer 4 binômes de 4 titulaires et 4 suppléants, répartis comme suit :

4 binômes	Titulaires		Remplaçants	
	Nom	Prénom	Nom	Prénom
1	BREGERAS	Romain	FOURCHE	Nina
2	RODRIGUEZ	Elisa	MAURIN	Théo
3	FAYARD	Maxime	CARBONNIERE	Emeline
4	DUPRIEU	Soren	RAKOTONDRAINY	Ilan

*Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité à cette proposition.*

- **Capacités Masters 1 du collège des sciences de la santé**

Le Professeur Alioum évoque la requête du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) correspondant au déploiement de l'application monmaster.fr et dans laquelle il est demandé que chaque porteur de Master transmette ses capacités d'accueil.

Le collège des sciences de la santé est concerné par deux mentions de Masters : le Master Santé publique, et le Master Sciences du médicament et des produits de santé

Le document ainsi présenté a été remonté au niveau central pour être voté lors de la prochaine Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU).

## VALIDATION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CONSEIL PRÉCÉDENT

---

Le relevé de conclusions du conseil de collège du 26 septembre dernier est soumis à approbation des conseillers.

Une modification doit y être apportée ; elle concerne les numéros d'UEs permettant l'accès à la Passerelle IFSI 2<sup>ème</sup> année depuis le PASS : il convient d'écrire que les UEs concernées sont les 28 et 29, et non 27 et 28.

***Les conseillers formulent un avis favorable à l'unanimité au relevé de conclusions du conseil de collège du 26 septembre 2022 ainsi présenté, sous réserve de la modification indiquée ci-dessus.***

## FORMATIONS et MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES (MCCC)

---

- **Création d'une formation courte**

Le Professeur Pellegrin présente la création de la formation courte « Formation à la vaccination contre la grippe (et autres) pour les pharmaciens d'officine ».

Le Professeur Sévenet précise qu'un module dédié à ce sujet était présent jusqu'alors dans le programme des études de pharmacie. N'y figurant plus, il est ainsi mis à disposition des apprenants sous la forme d'une offre de formation continue.

***Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité à la création de cette formation courte ainsi présentée.***

- **MCCC Psychomotricité**

Le Professeur Pellegrin propose à Madame Noémie Duclos de présenter les MCCC de Psychomotricité.

Aucune remarque n'est formulée.

***Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux MCCC ainsi présentées.***

- **Institut du Thermalisme : référentiels pédagogiques année universitaire 2022/23**

Les nouveaux référentiels pédagogiques, approuvés par le conseil de l'institut du thermalisme sont présentés aux conseillers pour information.

Aucune remarque n'est formulée.

Collège Sciences de la santé

- **Demandes de créations, modifications, suspensions et suppressions des Diplômes d'Université (DU et DIU) et capacités**

Le Professeur Pellegrin explique aux nouveaux étudiants élus l'importance capitale de l'existence de DU / DIU, et des formations courtes au sein des UFRs et instituts. La Formation Tout au Long de la Vie représente un chiffre d'affaire d'environ 2 millions d'euros (UFRs uniquement). Elle contribue largement au financement des études de santé. Cela d'autant plus vrai aujourd'hui, puisque la dotation affectée au collège par l'université de Bordeaux a encore fortement baissé.

Le tableau des créations est d'abord présenté, suivi de ceux concernant les modifications puis les suspensions :

- **Créations**

- DU ACCOMPAGNEMENT ET PARCOURS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP EN PERIODE PERINATALE (UFR des Sciences Médicales)
- DU APTITUDE A LA PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS D'URGENCE EN SITE ISOLE (POLYNESIE FRANCAISE) (UFR des Sciences Médicales)
- DU CICATRISATION DES PLAIES AIGUES ET CHRONIQUES AU MAROC (UFR des Sciences Médicales)
- DU SOINS INFIRMIERS EN MEDECINE D'URGENCE DESTINE AUX INFIRMIERS DE L'ILE MAURICE (UFR des Sciences Médicales)

- **Modifications**

- DU FORMATION DE FORMATEUR EN SIMULATION EN SANTE (UFR des Sciences Médicales)
- DU CHIRURGIE MINI-INVASIVE DU RACHIS : NAVIGATION ET ROBOTIQUE – ORTHOPEDIE ET NEUROCHIRURGIE (POUR LES MEDECINS) (UFR des Sciences Médicales)
- DIU DIABETOLOGIE PEDIATRIQUE NIVEAU 1 (UFR des Sciences Médicales)
- DIU ECHOGRAPHIE GYNECOLOGIQUE ET OBSTETRICALE (UFR des Sciences Médicales)
- DIU NEURO-ONCOLOGIE (UFR des Sciences Médicales)
- DIU RECONSTRUCTION MAMMAIRE ET DE CHIRURGIE ONCOPLASTIQUE ET DE RECOURS EN SENOLOGIE CARCINOLOGIQUE (UFR des Sciences Médicales)
- DIU PRATIQUE MEDICALE EN STATION THERMALE (Institut du Thermalisme)
- DU PRATIQUE DES SOINS EN HYDROTHERAPIE (Institut du Thermalisme)

## ○ Suspensions

- DIU ADOLESCENTS DIFFICILES : PSYCHOPATHOLOGIE DES ADOLESCENTS, APPROCHES PSYCHOPATHOLOGIQUE, EDUCATIVE ET JUDICIAIRE (UFR des Sciences Médicales)
- DIU RYTHMOLOGIE ET STIMULATION CARDIAQUE (UFR des Sciences Médicales)

***Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux créations, modifications et suspensions ainsi présentées.***

## ● MCCC PASS / LAS

Le Professeur Pellegrin ajoute à l'ordre du jour un point concernant les MCCC des PASS et des LAS.

Ce sujet concerne les étudiants de la promotion 2020/2021, pour laquelle il avait été décidé que les étudiants devaient valider chacune des UEs santé avec une note supérieure ou égale à 10/20.

Dans ce cadre, certains d'entre eux n'ont pas validé leur PASS et se sont réorientés en 1<sup>ère</sup> année de licence, ont validé leur L1 et vont présenter leur seconde chance l'année 2022/23.

En parallèle, dans le cadre des MCCC des LAS, des équivalences entre UEs disciplinaires de science de la vie/chimie de LAS/L1 d'une part et certaines UEs santé d'autre part sont accordées.

32 étudiants de PASS de la promotion 2020/21, s'étant réorientés en L1 ont soulevé un problème d'équité, considérant qu'ils devaient pouvoir bénéficier de ces équivalences dès lors qu'ils validaient leur L1.

Après de multiples discussions sur le sujet, le président Dean Lewis a proposé la mise en place de « Mesures transitoires exceptionnelles » pour les étudiants de PASS de 2020/21.

Le Professeur Dubus souligne que cette décision est opposée au texte de loi émanant du MESR. Les membres du conseil de collège n'ont pas à voter cette décision qui correspond à celle du président de l'université.

Il convient cependant de réfléchir à la façon de communiquer sur cette mesure ; pour l'heure, chacun des 32 étudiants concernés a été informé individuellement.

Les conseillers prennent acte de cette décision.

Le Professeur Dubus indique qu'il lui semblerait utile qu'un document officiel soit rédigé par la Présidence, et/ou être voté en CFVU, de manière à éviter de nouveaux recours qui pourraient être imputés au collège santé.

Monsieur Romain Brégéras (élu étudiant) demande s'il est possible que le président de l'université puisse accorder ce type de dérogations très spécifiques. Le Professeur Pellegrin lui indique que lorsque la décision est parfaitement argumentée, comme dans ce cas précis, le président de l'université peut prendre position.

## FINANCES

---

- **Taris formations courtes 2023 UMFCS**

Le Professeur Pellegrin présente les tarifs des formations courtes pour 2023.  
Aucune remarque n'est formulée.

*Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux tarifs ainsi présentés.*

- **Institut du Thermalisme : Budget Initial 2023**

Le Professeur Pellegrin présente pour information le budget initial de l'Institut du Thermalisme, dont la prévision est à l'équilibre.

- **Attribution d'une subvention à l'association des étudiants de l'Institut du Thermalisme, au titre de l'année universitaire 2022 / 2023**

Le Professeur Pellegrin présente la proposition d'attribution d'une subvention de 1000 € à l'association des étudiants de l'Institut du Thermalisme.

Il précise aux nouveaux étudiants élus que les budgets se votent en années civiles, et leur répond que tout événement non-festif et parfaitement organisé peut se présenter au Vice-Président en charge de la vie étudiante et vie de campus, pour demander un financement.

Le Professeur Sévenet profite de ce point pour remercier chaleureusement le collège qui a aidé à boucler plusieurs budgets de projets étudiants de l'UFR des sciences pharmaceutiques, qui nécessitaient une contribution financière pour aboutir (comme par exemple Phar'Madagascar).

**L'ordre du jour étant épuisé, les conseillers n'ayant aucun autre point à évoquer, la séance est levée.**

**Fin de la séance à 12h25.**

Fait à Bordeaux le 7 janvier 2022

Le directeur du collège des sciences de la santé



Professeur Jean-Luc Pellegrin